vinetur

La Cour suprême de l’Arkansas impose un grossiste unique pour les boissons Kirkland Signature

La décision considère la marque de distributeur de Costco comme une marque unique, limitant la possibilité pour les fournisseurs de répartir les droits de distribution dans l’Arkansas.

vendredi 9 octobre 2026



La Cour suprême de l’Arkansas a jugé que les boissons vendues dans l’État sous le nom Kirkland Signature devaient être distribuées par un grossiste unique. Elle a ainsi donné raison au département des finances et de l’administration de l’Arkansas dans une affaire susceptible d’influer sur la manière dont la propriété des marques et les droits de distribution sont considérés sur le marché des boissons alcoolisées de l’État.

Dans un avis publié jeudi, la Cour a tranché un litige porté par Arkansas Wine and Spirits Wholesale, LLC au sujet de la distribution en gros des boissons Kirkland Signature dans l’Arkansas. Les juges ont estimé que le système de l’État imposait un grossiste unique pour ces produits, rejetant un dispositif qui aurait permis à différents grossistes de distribuer différentes boissons Kirkland Signature.

La décision dépendait de la manière dont le nom Kirkland Signature devait être considéré au regard du droit de l’Arkansas. Selon l’arrêt, les produits concernés doivent être considérés comme relevant d’une seule et même marque, même si certaines boissons sont fabriquées par différents producteurs. Il en découle que ces produits ne peuvent pas être répartis entre plusieurs grossistes dans l’Arkansas au seul motif qu’ils proviennent de producteurs ou de fournisseurs distincts.

L’avis a été rendu à la majorité, au moins un juge ayant exprimé son désaccord. Les documents publiés indiquent que le juge dissident contestait l’interprétation de la loi retenue par la majorité ainsi que la structure du dispositif de distribution, mais le bref résumé de l’affaire publié avec l’avis ne détaille pas l’ensemble des arguments de chaque partie. Cette divergence montre que l’affaire soulevait une importante question de droit sur la manière dont l’Arkansas applique ses règles de distribution des boissons alcoolisées aux marques ombrelles couvrant plusieurs produits.

Au cœur du litige se trouvait le système de distribution en gros des boissons alcoolisées dans l’État, un secteur très réglementé dans l’Arkansas comme dans de nombreux autres États. Dans ce cadre, les fournisseurs et les propriétaires de marques désignent généralement des grossistes chargés d’acheminer les produits sur le marché. La question était de savoir si le nom Kirkland Signature pouvait être considéré comme un ensemble de gammes de produits distinctes, chacune susceptible d’être confiée à un grossiste différent, ou si l’État pouvait imposer que toutes les boissons vendues sous ce

nom passent par un seul distributeur désigné.

La Cour suprême a donné raison à l'État. En confirmant l'obligation de recourir à un grossiste unique pour la marque Kirkland Signature, elle a conforté le pouvoir du département des finances et de l'administration d'appliquer le droit de la distribution de l'Arkansas en privilégiant l'exclusivité à l'échelle de la marque. Concrètement, les grossistes, fournisseurs et importateurs souhaitant vendre dans l'Arkansas des produits réunis sous une même marque pourraient être limités dans la façon dont ils structurent leurs accords de distribution.

La décision dépasse le cadre de ce litige, car de nombreux portefeuilles de boissons alcoolisées comprennent aujourd'hui des marques regroupant des produits fabriqués par différents producteurs, dans différentes catégories ou dans différents pays. L'approche de la Cour pourrait rendre le marché de l'Arkansas plus restrictif pour ce type de dispositif si la présence d'un nom de marque commun suffit à imposer un grossiste unique pour toute la gamme. Pour les entreprises du vin et des spiritueux, et potentiellement pour d'autres acteurs du secteur des boissons qui utilisent de larges marques ombrelles, la décision pourrait renforcer la position des distributeurs déjà en place et compliquer l'entrée sur le marché ou l'élargissement d'une marque.

La décision donne également aux grossistes une indication plus claire de la manière dont l'Arkansas pourrait interpréter les droits exclusifs liés à un nom de marque. Si une marque est considérée comme unique aux fins du droit, le grossiste qui obtient le mandat de distribution peut prendre le contrôle d'une gamme de produits plus large que si chaque produit était examiné séparément. Cela pourrait influer sur les négociations entre fournisseurs et distributeurs, ainsi que sur la conception, le nom et le lancement de nouvelles marques dans l'État.

L'affaire est intitulée Arkansas Wine and Spirits Wholesale, LLC v. Department of Finance and Administration, no CV-23-544. L'avis a été publié le 8 octobre par la Cour suprême de l'Arkansas. La décision intégrale, qui comprend le raisonnement de la majorité et l'avis dissident, est accessible dans le système de publication des décisions de la Cour.